

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----



---

**10<sup>e</sup> SESSION DU CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (CNLS)**

-----

**Présidence de la République (Salle des Pas Perdus), Jeudi 17 Juillet 2025**

---

**Discours de SEM Tiémoko Meyliet KONE**

Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire

- **Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres d'État, Ministres et Ministres-Gouverneurs,**
- **Madame la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, invitée spéciale de cette 10<sup>ème</sup> Session du Conseil National de Lutte contre le SIDA,**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres du corps diplomatique,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du corps préfectoral,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires Techniques et Financiers,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Réseaux, des ONG et des Associations engagés dans la lutte contre le SIDA,**
- **Mesdames et Messieurs les membres statutaires du Conseil National de Lutte contre le SIDA,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, je voudrais exprimer notre reconnaissance à chacun d'entre vous, pour avoir répondu à ce rendez-vous consacré à la lutte contre le SIDA, qui est aujourd'hui à sa 10<sup>ème</sup> session.

Je salue, en particulier, Madame la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, pour sa présence effective à cette rencontre, qui témoigne une fois encore de son engagement aux côtés de la Côte d'Ivoire dans la lutte contre cette pandémie.

Je voudrais rendre un hommage appuyé à Madame la Première Dame, Madame Dominique OUATTARA, pour ses nombreuses initiatives, menées en sa qualité d'Ambassadrice de l'ONUSIDA.

Sa détermination constante et sa présence lors de la 9<sup>ème</sup> édition du Conseil National de Lutte contre le SIDA méritent toute notre reconnaissance.

Je tiens également à remercier l'ensemble des partenaires techniques et financiers, le secteur privé, ainsi que les organisations de la société civile et les associations communautaires qui, depuis des années, sont à nos côtés.

Votre mobilisation aujourd'hui, comme hier, traduit votre solidarité dans cette lutte commune que nous menons contre le SIDA.

### **Mesdames et Messieurs,**

Cette 10<sup>ème</sup> Session du Conseil National de Lutte contre le SIDA est une étape importante, qui nous permet d'apprécier les progrès accomplis, d'identifier les défis, et surtout de renouveler notre engagement collectif pour réussir ce combat.

Sous l'autorité du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, la Côte d'Ivoire s'est résolument engagée à mettre fin au VIH/SIDA à l'horizon 2030.

Cette volonté, qui va bien au-delà d'une simple déclaration, s'est traduite par des choix stratégiques, des actions concrètes et une gouvernance renforcée.

À cet effet, la coordination de la lutte a été placée au plus haut niveau de l'État, à la Présidence de la République, pour en assurer le pilotage stratégique, tandis que les Ministères concernés, en particulier celui de la Santé, ont été chargés de la mise en œuvre opérationnelle.

Ce modèle de gouvernance reflète la volonté du Chef de l'Etat, de faire du combat contre le VIH/SIDA une priorité nationale.

Je suis donc heureux de constater, avec vous, que les résultats obtenus ces dernières années sont très encourageants.

Comme l'a présenté le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, le nombre de nouvelles infections diminue régulièrement, tout comme celui des décès liés au VIH.

Ces résultats viennent ainsi récompenser le cadre de gouvernance mis en place et les actions de terrain menées par les équipes, avec le soutien de nos partenaires techniques et financiers, des organisations et des communautés elles-mêmes.

Je voudrais donc adresser mes félicitations à l'ensemble des acteurs impliqués, de près comme de loin, pour ces résultats importants, qui démontrent que nous avançons dans la bonne direction.

Cependant, nous ne devons pas relâcher nos efforts.

Pour atteindre l'objectif de mettre fin à l'épidémie de SIDA en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030, il nous faut renforcer davantage la prévention, élargir l'accès au dépistage et garantir un traitement de qualité à tous ceux qui en ont besoin.

Dans ce contexte, la question du financement durable de notre riposte reste un enjeu majeur.

Déjà, lors de la 9<sup>ème</sup> Session du Conseil National de Lutte contre le SIDA, nous avons identifié la nécessité de renforcer les financements domestiques.

Cette orientation stratégique s'est révélée encore plus pertinente aujourd'hui, dans un contexte mondial marqué par la baisse de l'aide publique au développement.

C'est donc un véritable défi auquel nous devons faire face avec détermination, et démontrer notre capacité à nous adapter.

Face à cette situation, le Président de la République, fidèle à son engagement, a donné des instructions pour que l'État prenne le relais dans la couverture des besoins essentiels, notamment les gaps dégagés par le retrait partiel de certains partenaires.

Cette volonté politique s'est concrétisée par la restructuration en cours du Fonds National de Lutte contre le SIDA, en vue de lui conférer une nouvelle ossature, de renforcer ses attributions, et d'élargir son champ d'action à d'autres pathologies et urgences de santé publique.

Cette réforme repose sur une nouvelle stratégie de mobilisation de financements, avec une contribution plus importante des ressources domestiques, afin d'assurer une meilleure résilience de notre système de santé.

Dans la même logique de renforcement de l'inclusion sociale, l'État de Côte d'Ivoire a également pris la décision d'intégrer les personnes vivant avec le VIH dans le dispositif de sécurité sociale, à travers la Couverture Maladie Universelle, la CMU.

Ce choix important répond à la nécessité d'aider les personnes atteintes du VIH, souvent confrontées à la précarité, à la stigmatisation et à des difficultés d'accès aux soins.

Grâce à l'opération « zéro cotisation » qui leur est destinée, leur enrôlement et leur prise en charge médicale seront désormais facilités, tout en veillant aux principes de confidentialité et de respect de la dignité humaine requis dans ce domaine.

### **Mesdames et Messieurs,**

La route vers l'éradication du VIH d'ici 2030 reste semée de défis, et requiert l'implication de tous : professionnels de santé, leaders religieux et communautaires, autorités administratives, élus locaux, jeunes, femmes, personnes vivant avec le VIH.

C'est pour cette raison que je lance un appel à la remobilisation collective, et plus particulièrement à notre jeunesse, afin qu'elle s'engage activement, à adopter et promouvoir des comportements responsables face à cette pandémie.

Il nous faut donc renforcer la prévention, et faire de ce combat une priorité partagée à tous les niveaux de la société.

Je voudrais vous assurer de l'engagement du Président de la République dans cette lutte, qu'il mène aussi bien au niveau national que sur le plan international depuis plusieurs années, en tant que champion du plaidoyer pour la reconstitution du Fonds mondial.

Le Gouvernement, pour sa part, prendra toutes les dispositions nécessaires, conformément aux instructions du Chef de l'État, pour consolider et renforcer le dispositif national de lutte contre le VIH/SIDA.

La mobilisation de tous est indispensable pour agir avec détermination, afin de mettre fin à cette pandémie.

C'est sur cette note d'engagement et d'espoir, que je déclare close la 10<sup>ème</sup> Session du Conseil National de Lutte contre le SIDA.

**Je vous remercie.**